



## Vis à vis genant

-----  
Par wix

Bonjour,

Des voisins ont rehaussé leur maison de 2 étages et créé une immense baie vitrée. Leur salon est désormais au 3<sup>eme</sup> étage et une salle de jeu pour les enfants au 4<sup>eme</sup> avec elle aussi une grande baie vitrée. Ils passent beaucoup de temps devant leurs fenêtres et ont désormais une vue plongeante sur ma cuisine et deux chambres.

Si j'ai le malheur de laver mes vitres ou lever la tête vers chez eux, ils me font des signes, des gestes bizarres etc pour me montrer qu'ils me voient. Ils considèrent que je n'ai pas le droit de regarder vers chez eux.

Ça me pourrit la vie car ils sont juste en face de mon entrée et je les vois dès que je sors. Par ailleurs, toute personne passant dans la rue peut les voir regarder la télé, jouer de la musique ou en pyjama. C'est très gênant.

Y a t'il quelque chose à faire? Sachant qu'ils refusent depuis leur arrivée de parler aux voisins?

Merci d'avance de vos conseils.

-----  
Par Isadore

Bonjour,

S'ils ont construit leur extension en respectant le PLU et le Code civil il n'y a pas de recours possible contre eux.

Il faut voir quel aménagement vous pourriez faire pour cacher la vue, comme planter une haie, et mettre des voilages à vos fenêtres.

Le fait qu'ils aiment être vus depuis la rue dans leur activités quotidienne les regarde. Ils sont chez eux, tant qu'ils ne causent pas d'infraction à la loi (par exemple en exhibant des symboles liés à des mouvements terroristes), ils font ce qu'ils veulent, y compris regarder la télévision, jouer de la musique ou se promener en pyjama.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Si ces baies vitrées se situent à une distance de plus de 1m90 de la limite de votre propriété, il n'y a pas de recours.

Mettez des rideaux.

-----  
Par wix

Bonjour,

Merci de vos réponses.

Bien évidemment j'ai des rideaux, et malheureusement une haie qui masquerait 4 étages n'est pas possible.

Bonne journée

-----  
Par Karpov11

Bonjour,

Je vous donne ce lien sur la perte d'intimité due à une vue plongeante (texte écrit par un architecte):  
<https://perie-archi.fr/perte-dintimite-trouble-voisinage/>

Cordialement

-----  
Par wix

Merci pour ce lien intéressant.